

Sous-section 2.—Emploiment et bordereaux de paye tels que déclarés par les patrons*

Depuis 1921 le Bureau Fédéral de la Statistique fait des relevés mensuels de l'emploi dans les principales divisions industrielles, à l'exclusion de l'agriculture, des services domestiques et personnels (comme l'enseignement, les services de santé, etc.) et des services de l'Etat; les données existent depuis longtemps pour les grands groupes industriels suivants: manufactures, abatage du bois, mines, communications, transports, construction et entretien, services (principalement les hôtels et les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec), le commerce et la finance. Depuis le printemps de 1941 le relevé des bordereaux de paye courants a établi un record, et plus récemment (à l'automne de 1944) les statistiques de l'emploi et des bordereaux de paye sont complétées par des données mensuelles sur les heures de travail et le gain horaire.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes du rassemblement des relevés courants, ceux-ci se limitent aux établissements et succursales employant ordinairement 15 personnes ou plus. Cette restriction résulte de l'inclusion d'échantillons industriels d'importance variée dans les relevés mensuels, la variation dépendant de l'organisation de l'industrie dans les grandes ou les petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, il existe une plus grande uniformité dans le total d'employés compris. Il importe néanmoins de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable. Ainsi, environ 59 p.c. de tous les employés à gages et salariés énumérés lors du recensement décennal, effectué le 1er juin 1941, figuraient aux bordereaux de paye des établissements qui fournissaient des statistiques mensuelles à la même date. Une meilleure comparaison est celle qui est faite avec le nombre de travailleurs employés à la date du recensement dans les neuf groupes industriels mentionnés ci-dessus qui contribuent aux relevés mensuels; elle indique que les personnes dont l'emploi et le bordereau de paye font l'objet du relevé courant constituaient plus de 79 p.c. de toutes celles qui travaillaient dans ces industries lors du recensement.

Avec la fin des hostilités en Europe et dans le Pacifique en 1945, il y a eu un autre ralentissement plus marqué de l'activité industrielle qui avait atteint un sommet, alors que la production de temps de guerre était au mieux. Le déclin en 1944 comparativement à 1943 avait été léger; celui de 1945 au regard de 1944 s'élève à 4.3 p.c., tandis qu'il est de près de 5 p.c. comparativement à la cime sans précédent de 1943. La diminution de l'emploi dans les fabriques de munitions et le relâchement des contrôles de temps de guerre, qui avaient retardé la production d'articles de consommation et de services, ont agi en sens opposé et produit en 1945 un volume d'emploi qui n'a pas été bien inférieur à la cime de tout temps et qui excédait d'environ 54 p.c. le niveau de 1939. Il est intéressant de remarquer que, comparativement à 1929, alors que l'activité industrielle dans le Dominion avait atteint son maximum de tout temps durant la période d'avant-guerre, il y a eu au cours de l'année observée une augmentation de quelque 47 p.c.

* Révisé par Mlle M. E. K. Roughsedge, M.B.E., chef de la Branche des Statistiques de l'emploi et des bordereaux de paye, Bureau Fédéral de la Statistique.